



LA GRÈVE DU 11 JUILLET A ÉTÉ TRÈS LARGEMENT SUIVI A L'ENFiP !

Le 11 juillet, avec plus de 30 % toutes catégories et fonctions confondues et avec plus spécifiquement **plus de 62 % pour les formateurs**,

les agentes et agents de l'ENFiP ont très largement signifié à la Direction Générale leur désaccord franc et massif contre le projet de réforme sur « les scolarités de demain »

Les organisations syndicales nationales ont boycotté le GT du 11 juillet mais ont remis une lettre ouverte au directeur général dont vous trouverez des extraits au verso de ce tract.

L'ENFiP et la DG doivent entendre nos revendications.

Nous demandons toujours l'ouverture de discussions en associant le personnel de l'ENFiP afin de participer à une réforme permettant de maintenir une formation de qualité.

La position des OS nationales et des personnels de l'ENFiP doivent être prises en compte, et non ignorées comme actuellement.

Concourir à l'amélioration des scolarités dispensées par l'ENFiP

c'est notre véritable et unique but.

Extraits :

Monsieur le Directeur général,

Les organisations syndicales sous signées refusent de participer au groupe de travail de ce 11 juillet 2017, relatif à la réforme de la formation professionnelle. En effet, nous sommes depuis de nombreux mois confrontés à un important dysfonctionnement du dialogue social sur ce sujet majeur.

La réforme désormais présentée sous une forme quasiment finalisée par l'opérateur de formation soulève une opposition ferme de la part des agents de la DGFIP, des personnels de l'ENFiP et des organisations syndicales.

Sous prétexte d'évolution de la formation, dans une optique de professionnalisation des agents stagiaires, ce projet répond essentiellement à des exigences d'économie budgétaire.

Si chacun peut admettre la nécessité de renforcer l'adéquation des scolarités avec l'exercice quotidien des missions, il est par contre inadmissible de les voir réduites et dégradées...

...

Ces motifs ont conduit à appeler à une journée de grève ce 11 juillet 2017, l'ensemble des personnels de l'ENFiP et plus particulièrement les formateurs.

Ce premier temps de mobilisation, qui pourra en appeler d'autres en l'absence d'inflexion :

- Sur la méthode de travail ;*
- Sur la définition d'un calendrier réaliste tant pour la mise en œuvre d'une réforme que pour la rédaction de nouveaux modules de formation ;*
- Sur la définition des contours des formations initiales et continues de manière à répondre aux besoins réels des agents.*

Il est indispensable que le contenu et la durée permettent aux lauréats des concours externes, internes, examens professionnels et liste d'aptitude de disposer d'un niveau de technicité suffisant pour affronter leur parcours de carrière mais également l'essentiel des missions qu'ils seront amenés à exercer à un moment ou à un autre. Ainsi, la réduction de la durée de la formation initiale à 12 mois ne peut être sérieusement envisagée, sauf à fragiliser à l'extrême le niveau de compétence nécessaire des agents....

C'est pourquoi :

Nous reprenons sans exclusive l'esprit de la motion des personnels de l'ENFiP et soutenons leur action.

Nous exigeons le retrait du projet de réforme.

Nous exigeons le maintien de réelles possibilités de promotion interne à la DGFIP et le retrait des limitations en matière de concours et d'examens professionnels annoncées unilatéralement lors du CTR du 16 janvier.

Nous réclamons l'ouverture d'un cycle de discussions national avec les organisations syndicales permettant de définir les évolutions souhaitables en matière de formation professionnelle à la DGFIP....